

Gestion discrétionnaire

Navigation

QUESTIONS FRÉQUENTES

LE CABINET

L'ÉQUIPE

NOS PARTENAIRES

TIMELINE

CONTACT

GESTION PILOTÉE

Le cabinet est conscient que, pour un particulier, confier le fruit de son épargne à un tiers revêt énormément d'importance. Aussi, pour garantir la sérénité des usagers du service, Adler, Gaspard & Thompson n'a pas limité la communication entre le gestionnaire et le client à un reporting périodique, mais l'a inséré dans le process même de gestion.

En sus d'être lié au respect d'une stratégie d'investissement prédéfinie à l'avance avec le client, et fonction de ses aspirations ainsi que son profil d'investisseur, le gestionnaire est tenu de s'entretenir avec le client, au minimum, une fois par semaine, ce dernier ayant aussi la possibilité de consulter son compte, la balance mise à jour et l'historique de toutes les positions qui ont été prises, via une interface dédiée accessible depuis n'importe quel appareil connecté en toute sécurité.



COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS

Le cabinet prend en charge les frais de marché, et ne se rémunère QUE sur les performances positives.



RISK MANAGEMENT

Le capital n'est jamais exposé à hauteur de plus de 10% au risque marché, à tout moment, pour un contrôle du risque.



SERVICE D'ANALYSE

Le gestionnaire bénéficie de l'analyse quotidienne du département d'analyse du cabinet, en interne.

Avantages

- Forme d'investissement très passive
- Le client garde un contrôle absolu du compte
- Les performances sont élevées et la rémunération au réel
- Le client choisit la stratégie à adopter
- Le client peut modifier la stratégie à tout moment

Infos et brochure :

**DEMANDER UNE
CONSULTATION GRATUITE**

[Nous contacter](#)

Demander une consultation

CONTACT



21 ans de succès en gestion alternative de patrimoine privée au Luxembourg.

[Le cabinet >](#)

LE CABINET

L'équipe
Nos partenaires
Présentation
Historique

NOS SERVICES

Questions fréquentes
Gestion discrétionnaire
Service marché
Placements alternatifs

NEWSLETTER